COMMUNIQUÉ **20 / 12 / 2023**

Les 3 maternités des hôpitaux publics des Yvelines Nord se coordonnent pour sécuriser le parcours des parturientes

Les salles d'accouchement de la maternité de Meulan-en-Yvelines (CHIMM) seront temporairement fermées du 23 décembre au 8 janvier. Le service des suites de couche (maternité) restera ouvert. Comme l'été dernier, une coordination territoriale s'est mise en place.

Les salles d'accouchement de la maternité de type I de Meulan-en-Yvelines seront temporairement fermées du 23 décembre 2023 au 8 janvier 2024. Comme l'été dernier, une coordination territoriale s'est mise en place afin que les parturientes soient prises en charge dans les maternités des hôpitaux de Mantes et de Poissy. Respectivement de type IIB et III, ces deux maternités ont des niveaux de prise en charge qui les rendent compatibles avec l'accueil de toutes les patientes du CHIMM. Le service des suites de couche (maternité) reste ouvert : les femmes accouchées pourront être transférées en ambulance puis hospitalisées au CHIMM après leur accouchement.

Les patientes inscrites à la maternité de Meulan-en-Yvelines (CHIMM) et dont le terme est proche ont été informées par leur sage-femme ou leur obstétricien hospitalier de cette organisation. Le service de régulation du 15 dans les Yvelines est également informé afin d'orienter les services de secours (SMUR, pompiers) en cas d'urgences obstétricales **vers l'hôpital de Poissy (entre le 23 décembre et le 31 décembre 2023 à 8 h) ou de Mantes (entre le 31 décembre 2023 et le 8 janvier 2024 à 8h).** Par ailleurs, les agents de la régulation téléphonique du 15 peuvent être amenés à orienter directement des appelants.

Une vigilance sur les effectifs des sage-femmes a conduit à cette mesure temporaire pour assurer les accouchements dans les conditions attendues de qualité et de sécurité des soins dans un contexte national de pénurie de ces professionnels de santé et pour préserver les équipes en poste en vue de la réouverture des salles d'accouchement.

Dans une période où l'activité hospitalière globale et en particulier programmée (consultations, chirurgie) est moins soutenue, l'objectif reste de concilier les missions d'accueil des patient·es avec une période de repos légitime pour les équipes hospitalières.

***Les hôpitaux publics des Yvelines Nord** : une direction commune hospitalière s'est mise en place en 2015 entre le CHI de Poissy-Saint-Germain (CHIPS) et le CH François Quesnay (Mantes-la-Jolie), étendue en décembre 2018 au CH de Meulan-Les Mureaux (CHIMM), tous trois membres du Groupement hospitalier de territoire des Yvelines Nord.*

***Contact presse** - Hélène VIDALIS Tél. 07 86 29 06 86*